

en mesure de nous éclairer sur cette question. S'il préfère s'abstenir de témoigner, cela démontre tout simplement qu'il ne s'estime pas capable de nous renseigner et il ne faudrait pas exagérer l'importance de ses critiques ou de ses écrits, en disant que nous les prenons tellement au sérieux que nous devons le citer à comparaître. Je n'ai encore rien vu ni rien entendu qui puisse laisser croire que sa présence soit indispensable.

M. BEST: Je conseille à M. Nugent de lire certains des articles de M. Golding avant de parler. A mon avis, le raisonnement sur lequel il se fonde porte à faux et je m'en rends bien compte depuis un certain temps. C'est la seule revue du genre au Canada qui ait de telles responsabilités. Je puis me tromper, mais je crois avoir raison. Il s'agit là d'une constatation importante et d'une déclaration sérieuse. Les membres du Comité sont de cet avis, je pense, et je ne comprends donc pas pourquoi cet homme ne devrait pas être appelé à témoigner.

M. NUGENT: Pourquoi ne vient-il pas?

M. BEST: C'est à nous de le découvrir.

M. AIKEN: C'est là-dessus que je fonde mon objection. A ma connaissance, chaque fois que nous avons vraiment envoyé des assignations à des témoins, c'était parce qu'ils ne pouvaient pas payer leurs frais de voyage et qu'ils s'attendaient à les faire payer par l'État.

M. BEST: Qui sait? C'est peut-être la raison.

M. AIKEN: Je voudrais savoir pourquoi il ne veut pas venir témoigner et je ne crois pas qu'un témoin récalcitrant puisse être d'une grande utilité au comité.

M. STEARNS: Une dernière question que je tiens à soulever. Je n'ai pas lu l'éditorial, mais je me demande si ces articles qu'il publie en tant que rédacteur traduisent ses propres idées ou bien celles d'autres personnes. J'ai lu un grand nombre d'éditoriaux qui ne représentent sûrement pas les propres vues de leur auteur.

M. SLOGAN: A mon avis, il pourrait contribuer pour beaucoup à tirer cette affaire au clair. Il a formulé beaucoup de critiques, semble-t-il, mais s'il va jusqu'à dire que le programme fédéral d'énergie atomique est voué à la ruine, s'il fait des déclarations qui ne sont pas tellement fondées, alors il devrait exposer la situation sans détours. De toute façon, ces articles paraissent tous les mois et, à mon avis, cela nous fournirait un bon sujet de discussion si le comité l'obligeait à venir s'expliquer.

M. NUGENT: Je n'ai encore rien entendu au sujet des titres de cet homme, si ce n'est qu'il semble avoir des idées bien arrêtées et disposer d'un moyen de diffuser ses préjugés. Les personnes qui tiennent à le faire comparaître voudront peut-être nous dire quels sont ses titres justificatifs et dans quelle mesure il pourrait nous être utile. Nous ne devrions certes pas donner de l'importance à tous ceux qui expriment leurs idées avec véhémence pour la seule raison qu'ils ont des vues bien arrêtées. Ce n'est pas une raison de faire comparaître cet homme devant le comité. Je pense à notre désir de nous renseigner et, pour ma part, j'aimerais savoir quelles connaissances il possède dans ce domaine. Comme le dit M. Stearns, le seul fait qu'il ait un certain nombre d'adeptes ne nous le rend pas absolument indispensable, et nous ne ferions peut-être qu'exagérer l'importance de ses articles en les prenant au sérieux. Je n'ai pas l'intention de prendre au sérieux les écrits de quiconque ne répond pas à une invitation à venir témoigner au comité. S'il sait quelque chose ou s'il adopte une telle attitude à l'égard de cette question, il devrait s'empresse de saisir l'occasion de venir ici. S'il ne le fait pas, c'est tout simplement parce qu'il n'est pas de bonne foi, qu'il a peur de venir, et je ne voudrais pas qu'on lui force la main.